

DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE EN ÉLÉMENTAIRE OU MATERNELLE REP+		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION DES POSTES VACANTS	9741259A E.E.PU LES LILAS SAINT-DENIS 3 27 classes 470 élèves CLG LES DEUX CANONS
		9740193S E.E.PU RAVINE CREUSE 1 SAINT-ANDRÉ 18 classes 311 élèves CLG MILLE ROCHES
		9740201A E.E.PU DENISE SALAI SAINT-BENOIT 23 classes 614 élèves CLG GUY MOQUET Cité éducative 1 aide à la direction
		9740236N E.E.PU RAYMOND MONDON ST-DENIS 3 22 classes 381 élèves CLG DE BOURBON
		9740917D E.E.PU PLATEAU GOYAVES ST-LOUIS 16 classes 275 élèves CLG PLATEAU GOYAVES Cité éducative
	PROFIL ET CONDITIONS REQUISES	Peuvent faire acte de candidature, les enseignants : - inscrits sur la liste d'aptitude de direction d'école - disposant d'une solide expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école
	FONCTIONS EXERCÉES	Aux missions afférentes à la direction d'une école définies par la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 et le décret n°2023-777 du 14 août 2023, s'ajoutent celles découlant du statut particulier de l'école inscrite dans le dispositif de l'éducation prioritaire REP+ et s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire : - Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun - Conforter une école bienveillante et exigeante - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative - Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels - Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux
	CONTEXTE/ SPECIFICITES DE L'ÉCOLE	École de 16 classes et plus appartenant à un réseau d'éducation prioritaire renforcée
	MISSIONS	Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de : - la place importante du travail en équipe en REP+ ; - la priorité accordée en REP+ à la scolarisation des enfants de moins de trois ans, aux savoirs fondamentaux et au dédoublement - la diversité des interlocuteurs (parents, partenaires institutionnels et associatifs...) ; - l'ambition des dispositifs partenariaux (Cités éducatives, PRE, PEDT...) ; - la liaison écoles/collège.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	Le candidat devra : - manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire, d'un établissement du second degré et d'un réseau REP+ ; - prendre en compte les spécificités du territoire de recrutement ;

CONTEXTE ADMINISTRATIF		- appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ; - percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'Ecole afin de faire vivre le concept réseau dans une dynamique de projet ; - connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction. Le candidat devra : - favoriser la coordination du travail d'une équipe ; - avoir des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ; - savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation d'indicateurs propres au réseau, suivi d'un tableau de bord. Le candidat devra témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves : - connaître les caractéristiques spécifiques du public scolaire accueilli ; - maîtriser les objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; - faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves ; - coordonner le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école en phase avec les enjeux du projet de réseau en veillant à une articulation pérenne avec le collège ; - impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ; - valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PAP : Poste à profil 1 poste/ 1 personne. Affectation à titre définitif, prononcée hors mouvement.
	RÉGIME INDEMNITAIRE	- Indemnités REP+ (proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail) - Indemnité de sujétions spéciales des directeurs d'école et d'établissements spécialisés (variation selon le nombre de classes) - NBI
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Recueil des candidatures sur l'application GAC https://portail.ac-reunion.fr/gac du 18/04/2025 AU 28/04/2025. Entretien devant une commission de recrutement. Les avis seront classés.
	PILOTES	Karine DARLAY, IA-DAASEN en charge du premier degré et des collèges Philippe EUGENE, adjoint à l'IA-DAASEN Téléphone secrétariat : 0262 48 12 17